

Le Recensement INSEE

ARCHIVE

Comme tous les 5 ans, c'est le moment du recensement!

PUBLIÉ LE
28 JANVIER 2022

L'article que vous consultez est archivé, il aborde un sujet qui n'est plus d'actualité.

Le Recensement INSEE

Le recensement Insee est obligatoire.

A Bénéouville, il sera effectué jusque le 20 février.

L'agent recenseur, Lisa SALMON, vous a distribué des papiers d'informations dans vos boîtes à lettre.

Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données!

N'hésitez pas à nous contacter en mairie si vous avez une question.

Les informations personnelles ne sont traitées qu'à des fins statistiques puis détruites.